

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

-----CMA-----

Termes de références

Formation sur l'analyse et l'évaluation des politiques agricoles

Juillet 2013

I) Contexte et justification

Le Gouvernement Mauritanien a adopté en 2001 un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) au terme d'une série de réformes structurelles qui se sont traduites par de profondes mutations de l'économie mauritanienne. Ce document central de politique de développement du pays reposant sur une stratégie de long terme projetant l'atteinte des OMD à l'horizon 2015.

L'analyse du bilan de la mise en œuvre des programmes de développement en Mauritanie révèle que même si le pays a enregistré ces dernières années des avancées notables, des défis majeurs subsistent à court terme; parmi lesquels figure, au premier plan, l'adaptation de la gouvernance administrative aux exigences d'une économie moderne créatrice d'emplois.

Afin de relever ces défis, le gouvernement mauritanien a mis en place, avec l'appui de l'ACBF, pour la période 2012/2016, une troisième phase du CMAP qui met la dynamique de création d'emplois dans le secteur agricole au centre de ses préoccupations.

En Mauritanie, ce secteur (agriculture et élevage), de par son important potentiel, a toujours été l'une des sources de croissance de l'économie nationale. Il est considéré comme pilier stratégique de l'économie nationale devant permettre à la Mauritanie d'arriver à une croissance économique soutenue, en contribuant notamment à la réduction de la pauvreté. Mieux, la stratégie de développement rural en Mauritanie vise à améliorer la sécurité alimentaire et à faire du secteur rural l'un des moteurs de la croissance économique en vue d'assurer le bien-être des populations. Elle s'appuie sur la promotion de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise agricole pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré et compétitif.

Depuis de longues années, de nombreuses expériences sur le secteur ont été accumulées. Cependant, malgré les investissements réalisés, les caractéristiques et les contraintes principales du secteur sont demeurées les mêmes. Il convient donc de passer en revue les politiques publiques les plus récentes dans ce secteur, les perspectives de la stratégie de développement du secteur rural, à horizon 2025, récemment adoptée, de manière à mettre à la disposition des autorités chargées du développement et de la planification du secteur, un outil d'aide à la prise de décisions.

Or, le manque de synergie entre les acteurs qui animent ce secteur constitue une contrainte majeure à surmonter pour pouvoir contribuer efficacement à l'amélioration de la performance de l'administration publique dans la promotion et l'accompagnement du secteur Agricole.

En l'absence d'une politique d'encadrement efficace des acteurs concernés, même des outils d'analyse les plus sophistiqués ne permettront aux décideurs de faire une lecture claire des tendances actuelles secteur à plus forte raison harmoniser toutes actions liées aux politiques agricoles.

Une situation qui appelle à plus de concertation à travers des outils de rapprochement afin que les bonnes pratiques en matière de politique agricoles soient partagées et harmonisées.

Dans ce contexte, il convient d'initier des actions ponctuelles d'échanges, de mise à niveau et de formation continue au profit des partenaires sociaux, de l'administration du secteur rural, des associations d'agriculteurs et du patronat.

Pour répondre à cet impératif, le CMAP III a identifié plusieurs actions formation sur des thématiques prioritaires dont celle de «Formation en analyse et évaluation des politiques agricoles ».

II) Objectifs de la formation

a) - objectif général: il s'agit de permettre aux acteurs des secteurs public et privé d'échanger sur leurs expériences en matière d'évaluation des politiques agricoles en vue de fournir un inventaire détaillé des bonnes pratiques répertoriés en Mauritanie et dans le monde afin de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la formulation et l'évaluation des politiques agricoles.

b) - Objectifs spécifiques:

Spécifiquement elle vise à :

- ✓ S'approprier les principes méthodologiques pour la conduite d'évaluation de politiques publiques,
- ✓ Acquérir une vision globale et cohérente de l'évaluation des politiques agricoles en particulier,
- ✓ Maîtriser les principaux types, outils et démarches de l'évaluation.
- ✓ Améliorer la pratique d'évaluation des politiques agricoles des acteurs ;

III) Public Cible

- Cette formation s'adresse à des cadres de haut niveau (économistes, agronomes, gestionnaires des systèmes de crédit, statisticiens et sociologues) dont la fonction ou la profession sont en rapport avec l'analyse des politiques Agricoles
- Une connaissance de la statistique et une expérience dans l'analyse des politiques publiques est indispensable pour participer à cette formation.

Pour des raisons de capacité d'accueil de la salle de formation du CMAP, le nombre des participants ne devra pas excéder trente **(30)** personnes.

IV) Contenus de la formation

Cette formation présente les différentes approches théoriques et méthodologiques en vue de familiariser les participant(e)s avec les principes et les processus d'évaluation des politiques publiques en général et agricole en particulier. Son contenu est développé dans le programme ci-dessous.

A développer sous forme de chapitres

Chap1

Chap2

Chap3 etc.

V) Tâches demandées

Afin de concrétiser ce projet de formation, il est attendu du consultant les tâches suivantes :

a) - Préparer les supports de cours : Outre le support *Power Point* qui servira d'outil de présentation des activités de la formation, le consultant s'appuiera sur les documents suivants :

- Une fiche de progression (Programme détaillé) de l'atelier (ordre de présentation des documents de travail et d'autres supports) sur les problématiques suivantes :
 - 1- *comprendre la dynamique Agricole en Mauritanie à travers une cartographie sectorielle,*
 - 2- *état des lieux des politiques publiques en la matière,*

3- présentation d'outils et méthodes d'analyse etc.

- Un document décrivant un cas pratique d'analyse de politiques agricoles
- et toute autre ressource qu'il jugera utile à l'accompagnement des participants (Rapports d'analyse effectués en Mauritanie, études de cas similaires au contexte local, grilles de lecture et d'analyse de situations, etc.)

b) - organiser le scénario de passation de la session selon méthodologie adoptée par le CMAP,

c) - procéder à l'évaluation de la session,

d) - rédiger le rapport d'atelier : trois jours après la clôture de la session, le consultant devra fournir un rapport provisoire dont la version finale, en formats physique et électronique, sera délivrée, une semaine, au plus tard, après la notification par le CMAP de ses remarques et observations.

V) Résultats attendus

- une meilleure compréhension des principes et pratiques de l'évaluation des programmes et politiques publiques agricoles est acquise;
- la capacité des acteurs en matière de formulation, d'exécution, de contrôle et d'évaluation de la politique agricole est renforcée ;
- une prise en main d'une grille méthodologique d'évaluation adaptée aux besoins acteurs en Mauritanie est acquise.

VI) Profil du consultant

Pour les besoins de la présente formation, le CMAP se propose de recruter un consultant-formateur dont le profil est le suivant :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (au moins bac +5) en agronomie, en économie, en statistique ou avoir bénéficié d'une formation professionnelle pertinente équivalente traitant du domaine de l'analyse des politiques agricoles ;
- disposer d'une expérience avérée en analyse ou en gestion de politiques agricoles
- avoir une bonne connaissance des techniques d'animation d'ateliers de production ;
- disposer d'une expérience avérée en formation d'adultes et de cadres de haut niveau;

VII) Méthodologie

Basée sur une méthode participative et interactive, cette session de formation sera ponctuée d'ateliers, en sous groupes thématiques, alternant sessions collectives de « brainstorming », questions-réponses, séances pratiques d'études de cas relativement simples pour illustrer certains concepts, et sessions de partage de contenus et d'apports théoriques.

Par souci d'efficacité et de gestion du temps, lors de la synthèse des productions et dans la manipulation des nouveaux concepts, des situations problèmes(SP) seront soumises à chaque atelier.

Le déroulement de la SP et les tâches à réaliser sont explicités dans les rubriques « Consignes de travail » que le consultant devra alimenter en fonction de la problématique à étudier.

Cependant quelques indications déduites des expériences des participants dans ce genre d'atelier ou imposées par des changements possibles aideront à une meilleure prise en charge de l'atelier.

Il faut aussi noter que pour chaque SP, le formateur fera une présentation générale des activités en rappelant brièvement :

- les objectifs de l'activité
- la méthodologie de travail
- l'organisation du travail
- le planning

A la fin de la session les rapporteurs seront invités à élaborer une synthèse des conclusions des différents ateliers.

VII) Calendrier de déroulement

La formation se déroulera sur deux journées dans les locaux du CMAP. La première journée est consacrée à la présentation des fondamentaux de l'évaluation des politiques et la seconde journée à l'élaboration du dispositif d'évaluation avec des cas pratiques sur le secteur agricole.

Compte tenu des emplois de temps des participants, la session sera programmée en mode journée continue (matinée, début d'après-midi) pendant deux (2) jours.

Jour1: Mercredi ... Spt 2013		
09h00 - 10h00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation consultant et lancement des activités 	Consultant- Exp
10h00 - 11h30	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers (SP1, SP2....) 	Participants
11h30 - 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Pause-café 	P S CMAP
12h00 - 13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des travaux en ateliers 	Participants
13h00 - 14h00	<ul style="list-style-type: none"> • Restitutions Ateliers 	Participants
14h00 - 14h30	<ul style="list-style-type: none"> • Recadrage, et clôture de la journée 	Consultant
Jour 2: Jeudi sept 2013		
09h00 - 10h30	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des ateliers de restitution des travaux • suivie des perspectives et recommandations 	Rapporteurs - Ateliers
10h30 - 12h00	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des discussions – Évaluation de l'Atelier 	Participants - Exp
12h00 - 13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Remise des attestations et Clôture officielle 	

Personnes Ressources

- La formation sera assurée à titre principal par le consultant

- Avec l'assistance de M. Sidi Mohamed OULD MOUSTAPHA et de M. KELLY Ahmada experts au CMAP

Langues de l'atelier
Français